

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX  
DU MOYEN PAYS DE GLÂNE ET DE LA PAROISSE DE SÂLES

**AIMPGPS**

---

**Procès-verbal de l'assemblée des délégués de l'Association intercommunale pour  
l'épuration des eaux du Moyen Pays de Glâne et de la Paroisse de Sâles (AIMPGPS)  
tenue le mercredi 16 octobre 2019 à 20.00 heures,  
à l'Auberge du Lion d'Or à Siviriez**

---

Sont présents :

la secrétaire	:	Mme Céline Castella
les membres du comité	:	MM. Daniel Bard, Président Christian Pittet, Vice-président Emmanuel Jaquier Luc Bardet
les délégués des communes	:	
- Billens-Hennens	M.	Serge Pichonnat
- Le Châtelard	M.	Christophe Etienne
- Grangettes	M.	Marc Raboud
- Mézières	M.	Daniel Droux
- Romont	M.	Jean-Denis Cornu
- Sâles	M.	Stéphane Baechler
- Siviriez	MM.	René Gobet Paul Maillard
- Vuisternens-dt-Romont	MM.	Raymond Menoud Cyrille Wicht
le collaborateur de la STEP	:	M. Jérôme Bourqui
Sont excusés	:	M. Patrice Borcard, préfet de la Gruyère M. Jonathan Dorthe, SEn M. Charles Bailat, membre du comité M. Dominique Butty, vice-président et commune Romont M. Emmanuel Bussard, commune Romont M. Marc Menoud, commune Romont M. Philippe Nicolet, PA de Drognens

**M. le président de l'assemblée Willy Schorderet** ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à chacun dans la commune de la nouvelle Sainte, Marguerite Bays !

Il excuse MM. Patrice Borcard, préfet de la Gruyère, Jonathan Dorthe, représentant du SEn, Charles Bailat, membre du comité, Emmanuel Bussard, Dominique Butty et Marc Menoud, tous trois de la commune de Romont et Philippe Nicolet de la PA de Drognens.

**M. Willy Schorderet** demande s'il y a des remarques par rapport à la convocation et l'ordre du jour. Aucune remarque, l'assemblée peut donc délibérer.

**M. Serge Pichonnat** est nommé scrutateur et en est remercié.

## 1. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

**M. Willy Schorderet** déclare l'assemblée valablement constituée, en présence de 10 délégués sur les 13 convoqués, 8 communes étant ainsi représentées sur les 8 communes membres de l'association.

L'ordre du jour figurant sur la convocation du 24 septembre 2019 est le suivant :

1. Constitution de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 11 juin 2019  
(le procès-verbal vous a été adressé en date du 24 juin 2019)
3. Budget 2020
4. Rapport du président
5. Divers

## 2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 11 JUIN 2019

Ce procès-verbal adressé à chaque membre en date du 24 juin 2019 n'appelle aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité avec la carte de vote, avec remerciements à son auteure pour la précision et qualité de celui-ci.

**M. Willy Schorderet** revient sur la forme utilisée pour les convocations aux assemblées. La Loi sur les communes prévoit une convocation adressée aux membres par lettre. A l'avis de la Préfecture et après discussion avec le SCom, on pourrait le faire sous forme électronique pour correspondre à l'air numérique. La convocation peut donc avoir lieu par courriel pour autant que les statuts le prévoient et la publication dans la feuille officielle restera toujours obligatoire.

## 3. BUDGET 2020

**M. Willy Schorderet** donne la parole à M. Daniel Bard pour sa présentation du budget 2020.

Quelques compléments d'informations sont apportés par **M. Daniel Bard** (les commentaires liés au budget sont à disposition sur le site de l'AIMPGPS, sous les documents).

Budget en deux parties ; administration et exploitation visant à la protection des eaux. Fr. 43'700.- pour l'administration et Fr. 1'348'000.- pour la protection des eaux.

Fr. 1'508'700.- au total ; budget ordinaire de fonctionnement. **M. Daniel Bard** revient également sur le tableau de répartition des communes. Il reste à disposition pour d'éventuelles questions complémentaires.

Suite à une remarque/question de M. René Gobet, **MM. Daniel Bard et Willy Schorderet** reviennent sur l'ABVGN, ce qu'elle est exactement et son but. Soit l'étude de la notion de bassin versant des deux associations et aider et soutenir les deux afin de trouver une synergie dans le but d'une seule association.

**M. Willy Schorderet** précise à l'attention des délégués que les statuts de cette nouvelle association ont été approuvés par les délégués des assemblées et/ou les conseils généraux ; toutes les communes les ont approuvés sauf la commune du Gibloux qui a refusé. Il a rencontré les intéressés ; beaucoup de questions ont été posées auxquelles ils n'ont pas reçu toutes les réponses, d'où leur refus. La Commune du Gibloux devrait remettre ce point à l'ordre du jour de sa prochaine assemblée. Après leur accord, l'envoi se fera à l'attention du canton pour une approbation par le Conseil d'Etat puis constitution du comité afin que l'association puisse voir le jour.

N'ayant pas d'autre remarque ou question soulevée, **M. Willy Schorderet** demande aux délégués s'ils acceptent le budget tel que présenté.

### DÉCISION

Sans contre-épreuve ni abstention à l'unanimité, l'assemblée approuve le budget 2020 et elle en est remerciée par **M. Willy Schorderet**.

## 4. RAPPORT DU PRÉSIDENT

**M. Daniel Bard** donne lecture du rapport du comité qui est annexé au présent procès-verbal dont il fait partie intégrante.

**M. Willy Schorderet** remercie M. Daniel Bard pour le rapport des activités de l'année. S'il y a des questions ou remarques, que les délégués en profitent.

Suite à la mise en place du groupe de travail des associations d'épuration régionales d'Autigny (AEGN) et Romont (AIMPGPS) **M. Willy Schorderet** rapporte à l'attention de l'assemblée les éléments du courrier du SEn du 10 octobre 2019 qui donne suite au procès-verbal de la séance du GT du 6 septembre 2019. Et notamment au niveau du planning.

*« Le SEn constate avec satisfaction que les démarches du groupe de travail constitué ont commencé et le remercie d'ores et déjà pour l'investissement de temps consacré à la protection de la Glâne et au développement harmonieux de notre région.*

*Sur la base des bilans de performances au 31.12.2018, la situation des deux stations d'épuration est la suivante :*

*- STEP d'Autigny*

*Les charges en entrée de STEP (hydraulique et biologique) dépassent les valeurs de dimensionnement.*

*- STEP de Romont*

*La charge biologique est inférieure à la valeur de dimensionnement (taux de charge de 99.6%). La réserve de capacité est néanmoins très limitée. Elle représente en effet moins de 100 équivalent-habitants (EH). Ce qui est inférieur à l'évolution démographique annuelle récente dans son bassin versant d'apport.*

*Il n'est pas facile de définir précisément quelle sera l'évolution des charges à traiter ces prochaines années dans ce bassin versant. Des projets concrets sont cependant prévus, notamment l'extension de la place d'armes de Drogens qui devrait générer un supplément de charges de 600 EH. Il existe de plus un potentiel de développement important (notamment dans le secteur stratégique d'activités de Romont ou dans la zone d'activités cantonale de la commune de Gibloux). La construction ou l'agrandissement d'une entreprise génère souvent des charges supplémentaires importantes (plusieurs centaines d'EH) qui doivent pouvoir être prises en charge dans les STEP disposant de réserves de capacité suffisantes.*

*Des solutions doivent donc pouvoir être planifiées à brève échéance dans les périmètres de l'AEGN et de l'AIMPGPS afin de pouvoir garantir une épuration adaptée et il leur semble indispensable que les tâches d'organisation et de planification réalisées par le groupe de travail puissent se concrétiser en 2020 (choix de la solution, planification des mesures nécessaires et répartition des coûts). »*

**M. Willy Schorderet** attire l'attention des délégués sur ce qui pourrait se passer en cas de surdimensionnement. Des plans d'aménagement ou des permis de construire pourraient être refusés.

## 5. DIVERS

**M. Willy Schorderet** remercie le président, les membres du comité ainsi que le personnel de la STEP pour la qualité du travail fourni. Il transmet à l'exploitant ses félicitations ; à communiquer également à l'équipe en place, pour avoir su se réorganiser et assumer de nouvelles responsabilités malgré le départ de l'ancien exploitant, M. Marc-André Périsset. Enfin, il remercie la secrétaire-caissière pour la qualité de son travail.

**M. Daniel Bard** revient sur la clé de répartition et le choix du comité d'une nouvelle formule pour son calcul, dans le souci de précision des données. Une information plus précise parviendra prochainement aux communes dans le but d'une formation. Cette dernière aura lieu à fin novembre/début décembre 2019 – peut-être en deux sessions.

**M. Serge Pichonnat** demande les dernières nouvelles du PGEE et son suivi, a-t-on quelque chose ? **M. Daniel Bard** mentionne que ce point est à l'ordre du jour des séances du comité depuis 2009 et que la Préfecture est aussi intervenue. On sait que le SEn y travaille même si l'on reste sans nouvelles et des demandes régulières sont faites lors des séances à M. Jonathan Dorthe.

**M. Willy Schorderet** est conscient que les PGEE ont été adaptés, déjà modifiés et qu'il y a déjà des coûts dessus. Il comprend les planifications futures à moyen terme et cette situation qui ne met pas les communes en confiance. Il propose que l'AIMPGPS et la Préfecture écrivent au chef de la section protection des eaux, M. Eric Mennel pour enfin clarifier cette situation qui ne peut plus durer ainsi.

**M. Willy Schorderet** donne la parole à **M. René Gobet** qui, au nom du conseil communal, remercie l'AIMPGPS d'avoir choisi Siviriez pour tenir ses assises et la Commune offre volontiers l'agape et la verrée qui suivront l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, **M. Willy Schorderet** lève l'assemblée et souhaite une excellente fin de soirée à tous.

Il est 20.40

Le Président  
Willy Schorderet

La secrétaire  
Céline Castella

Romont, le 17 octobre 2019

**Annexe** : Rapport du comité

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX  
DU MOYEN PAYS DE GLÂNE ET DE LA PAROISSE DE SÂLES

**AIMPGPS**

**ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 16 OCTOBRE 2019**

**RAPPORT DU COMITÉ**

Monsieur le Préfet,  
Madame et Messieurs,

J'ai le plaisir d'aborder ce tractandum en vous présentant le 50<sup>ème</sup> rapport d'activité du comité de l'AIMPGPS.

Comme d'accoutumée, si les assemblées des délégués de l'AIMPGPS se poursuivent au fil des années à raison de deux par an pour les comptes et budgets, nos séances de comité de direction s'y intercalent au rythme d'environ toutes les trois à cinq semaines, selon les nécessités.

**1. LES ACTIVITÉS DU COMITÉ**

Comme toujours, je vais vous informer sur nos activités ainsi que sur le fonctionnement de nos installations et équipements. Si tout est terminé au niveau des investissements pour la mise en place de l'épuration de notre région depuis plusieurs années, aujourd'hui, il s'agit de les maintenir dans leur meilleur état de fonctionnement et surtout de garantir leur pérennité pour l'avenir. De plus, cela fait maintenant plusieurs mois que des réflexions ont lieu quant au développement à apporter pour leurs maintiens et renouvellements.

Depuis notre dernière assemblée des délégués du 11 juin 2019 et ceci comme depuis plusieurs années, nous nous focalisons uniquement au niveau de la gestion des affaires courantes de l'association basées notamment sur un fonctionnement des meilleurs des équipements en place. L'établissement du budget 2020, le bouclage final des études du PGEE toujours pendantes auprès du SEn, l'aspect organisation – personnel d'exploitation et l'analyse d'une régionalisation de l'épuration des eaux nous ont préoccupés le plus souvent lors de nos séances de comité.

Le 25 juin 2019, une séance de coordination a eu lieu sous invitation de la Préfecture de La Glâne pour l'organisation d'un groupe de travail entre nos deux associations d'épuration régionales, soit l'AEGN avec STEP à Autigny et l'AIMPGPS pour la STEP de Romont. Ce groupe de travail est composé de deux personnes des comités respectifs, tout comme des responsables de l'exploitation des STEPs existantes. Pour notre comité, c'est Charles Bailat et moi-même qui représentons l'AIMPGPS dans ce GT. J'en assume la présidence. Deux rencontres ont suivi ; soit les 6 septembre et tout dernièrement, le 15 octobre 2019. Nous ne manquerons pas de revenir sur l'évolution de nos analyses lors des prochaines assemblées des délégués. En effet, diverses réflexions ont lieu pour poursuivre les démarches entreprises dans le cadre du nouveau plan directeur cantonal et de l'étude de faisabilité mandée par le canton, qui proposent notamment une réunification des modes d'épuration des deux sites actuels en regroupant le centre de l'épuration des eaux de nos bassins versants sur un site unique à Autigny.

Suite au départ de M. Marc-André Périsset, comme responsable d'exploitation à fin mai 2019, M. Jérôme Bourqui a repris les commandes de nos installations. Afin de compléter l'équipe en place, nous avons publié une annonce dans la presse en mai 2019 pour trouver une nouvelle personne pouvant assurer les diverses tâches dévolues. Après évaluation et analyse des 12 candidatures enregistrées, notre comité a pris l'option le 21 août 2019 d'engager M. Laurent Demierre, de Mossel, qui va débiter son activité au début de ce mois de novembre. Nous nous réjouissons de sa prochaine arrivée qui permettra de poursuivre l'activité d'exploitation avec une équipe refondue et complétée. Entretemps, afin que les personnes en place puissent poursuivre leur formation continue, notamment par le biais de l'obtention du brevet d'exploitant de station d'épuration pour nos deux collaborateurs en place, le soutien et l'appui d'AIDCOM, comme annoncé lors de notre précédente assemblée, sera maintenue encore durant quelques mois. Cette transition va donc influencer bien sûr le budget 2020.

A fin août, la facturation de l'annuité 2019 – 2<sup>ème</sup> partie a été faite auprès de nos communes-membres et de la place d'armes de Drognens, ceci en conformité avec le budget 2019. Toutefois, tenant compte de l'état intermédiaire des comptes 2019 et leur prévision pour le reste de l'année en cours, le montant finalement facturé comme participation des membres de notre association a été réduit globalement de Fr. 150'000.-.

Le 17 septembre 2019, le budget 2020 a été approuvé par le comité et l'organisation de l'assemblée des délégués d'automne a été finalisée.

## **2. INFORMATIONS SUR ÉTUDES PGEE – RÉGIONALISATION DES STEPS**

Aucun travail lié à l'investissement n'a lieu depuis plusieurs années. Comme cité au début de mon rapport, les tâches liées à l'exploitation et à l'entretien de nos installations nous préoccupent toujours plus dans le but de garantir le bon déroulement du processus de l'épuration des eaux de notre association et leur maintien au meilleur niveau de leur utilisation.

C'est dans ce sens que le comité œuvre en parfaite collaboration avec le personnel d'exploitation pour que les conditions d'exploitation soient respectées au mieux tout en considérant tant l'aspect énergétique, qualitatif des rejets dans la rivière que financier au niveau des charges de fonctionnement.

En ce qui concerne le PGEE, le bouclage des études est terminé depuis 2009 avec des compléments demandés par le SEn en 2014, déposés en janvier 2016, recomplétés en octobre 2018 mais toujours sans réponse formelle du service en question quant à son approbation définitive.

Au niveau de l'étude de régionalisation des STEPs de Romont et Autigny, le groupe de travail a été formé et peut ainsi œuvrer dans les analyses plus précises d'un éventuel rapprochement, tant pour le futur en cas de fusion des deux associations que pour une mise en place de collaboration – suppléance au niveau de l'exploitation des deux sites d'épuration.

## **3. LE PROGRAMME DU COMITÉ**

Comme vous pouvez le constater dans ce traditionnel rapport, le comité reste toujours très attentif au maintien des infrastructures de notre association, tout en préservant l'aspect économique de leur renouvellement. Une réflexion en vue des adaptations à apporter au niveau des équipements en place, qu'il faut remplacer ou renouveler, a lieu à chaque fois que cela se présente dans le but d'éviter que les travaux futurs ne concordent pas avec les choix opérés. La nouvelle donne quant à l'aspect de la régionalisation de nos STEPs est intégrée dans la mesure du possible.

## **4. ASPECT FINANCIER**

L'aspect financier des travaux réalisés depuis la constitution de l'association n'a pas évolué depuis notre dernière assemblée des délégués. Notre association n'a plus aucune dette bancaire. Nous sommes toujours en contact avec l'Administration fédérale des contributions AFC par le biais de notre comptable pour ce qui concerne plus particulièrement la TVA. Il s'agit notamment de l'assujettissement ou non des avances des communes qui sont mises en réserve pour les investissements futurs.

## **5. CONCLUSION**

Le travail initial confié au comité de direction lors de la constitution de l'association de l'AIMPGPS le 2 mars 1995 pour la mise en place des infrastructures nécessaires à l'épuration des eaux de notre région se poursuit quant au maintien de nos infrastructures dans les meilleures conditions pour chacun de nos partenaires ; que cela soit les communes – membres et la place d'armes de Drognens, tout en pensant avenir et futur.

Je profite dès lors de ce 50<sup>ème</sup> rapport présidentiel pour adresser de sincères remerciements à chacun pour l'excellente collaboration qui règne autour de nous, en ayant une attention à M. Willy Schorderet, notre président de l'assemblée des délégués, à mes collègues du comité, à M. Jonathan Dorthe, représentant du SEn, à tout notre personnel d'exploitation et à Mme Céline Castella, secrétaire-caissière.

Je vous remercie de votre attention.

Daniel BARD